



Demande de carte d'accès à la déchetterie d'Amboise pour les professionnels

À retourner au : *SMICTOM d'AMBOISE BP 126 37400 AMBOISE ou 10 rue Jules Hiron 37530 Nazelles-Négron*
accompagnée d'un extrait Kbis.

Nom et raison sociale de l'établissement :

Prénom et prénom du responsable de l'établissement :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Enumération des déchets produits :

En cas d'acceptation de son dossier, le demandeur est informé qu'il sera destinataire d'une carte d'accès à présenter au gardien lors de ses dépôts. L'accessibilité à la déchetterie restera soumise au respect du règlement intérieur de la déchetterie et notamment, des conditions ci-dessous :

- Seuls les déchets autorisés pour les professionnels par le règlement sont acceptés.
- Les apports ne doivent pas excéder 5m³ par semaine.
- Tout apport fera l'objet d'une facturation établie avec les tarifs en vigueur.
- Toute infraction à ce règlement entrainera une suspension de l'accès à la déchetterie prononcée par le SMICTOM d'Amboise.

Lu et approuvé, (signature et cachet)

Fait à :

Le/...../20.....

Signature :